MD01503
PÉDIATRE

Niveau 9

Responsabilité Hiérarchique
Responsable d'activité médicale / Référent médical du Projet (RMP)

Responsabilité Fonctionnelle
Responsable d'activité médicale / Référent médical du Projet (RMP) / Coordinateur Médical / Référent pédiatrique dans le Département Médical

Domaine Professionnel
Médical et Paramédical

But principal
Prendre en charge les soins pédiatriques à l'hôpital ou en consultation externe, en se conformant aux pratiques les plus adaptées et les plus récentes ainsi qu'aux protocoles, valeurs et normes universelles d'hygiène de **MSF**, ceci dans le but d'améliorer la santé des nouveau-nés et des jeunes enfants

Responsabilités
- Appliquer son savoir et ses compétences médicales à la prévention, au diagnostic et au traitement des enfants et des nouveau-nés et assurer une prise en charge intégrée des soins pédiatriques dans les services d'urgence, les consultations externes, les services hospitaliers pour les nouveau-nés et les cas de malnutrition. Prescrire les traitements nécessaires, en conformité avec les protocoles **MSF**.
- Travailler en étroite collaboration avec les différents services de l'hôpital (par ex. la maternité). Connaître, appliquer et faire appliquer les protocoles médicaux et les normes universelles d'hygiène **MSF** les plus récents en vue de réduire les risques biologiques et d'améliorer le contrôle des infections
- En qualité d'expert en pédiatrie proposer la stratégie (modification de la gestion actuelle des soins aux nouveau-nés et aux enfants) et la mettre en œuvre après validation du Conseiller Opération et Pédiatrie.
- Assurer la formation permanente (théorique et pratique) de l'équipe pluridisciplinaire médicale / paramédicale en vue d'optimiser la qualité des soins donnés aux nouveau-nés et aux enfants. Passer en revue et discuter des sélections de cas difficiles ou d'erreurs commises en y apportant sa contribution technique
- Informer régulièrement les patients et leurs familles de la maladie et du traitement à suivre et vérifier que les explications ont été comprises. Veiller au respect de l'autonomie du patient et à la confidentialité des informations ; au chevet du patient adopter l'attitude qui convient envers le patient, les soignants et le reste de l'équipe médicale.
- Suivre l'évolution des patients hospitalisés en interne : visites quotidiennes, consultations et examens, prescription des traitements nécessaires conformément aux protocoles **MSF** ; en collaboration avec les autres médecins, décider s'ils peuvent quitter l'hôpital ou être transférés dans un autre service et informer la famille de l'évolution de l'état du patient.
- Contrôler le bon fonctionnement du service, de l'équipement et des matériels et dresser la liste des articles manquants pour les soins aux nouveau-nés et aux enfants. Contribuer à l'organisation générale du service de pédiatrie ce qui comprend les critères d'admissions, de transfert et de sortie + procédure de référence pour les services de

maternité et post accouchement.
- Vérifier puis contrôler la distribution rationnelle des médicaments et équipements placés sous sa responsabilité et s’attacher à la qualité, à la désinfection et à la stérilisation du matériel médical. Garantir le respect par tous des normes d’hygiène en vigueur.
- Participer à la création / amélioration de la collecte et de l’analyse des données épidémiologiques sur les nouveau-nés et les enfant et en vérifier la validité ; informer son supérieur direct ou le coordinateur du projet de tout problème ou complication avec un patient ou concernant des erreurs médicales. Rassembler des cas cliniques pour les sessions de formation à venir et formuler des commentaires pour améliorer les protocoles **MSF**.
- Gérer l’équipe sous sa responsabilité directe conformément aux politiques et procédures RH ; superviser le travail, organiser et planifier le roulement des équipes de quart et intervenir directement lors des urgences et sur demande en cas de besoin. Selon les besoins, concevoir et assurer les sessions de formation de l’équipe.
- Débriefer avec la coordination et le siège (notamment le Conseiller pédiatrie) et fournir un rapport écrit sur les principales constatations, activités et conclusions avec un supplément de recommandations.

Éducation
- Diplôme de Médecine d’une université reconnue
- Spécialisation en pédiatrie préférée

Expérience
Un minimum de trois ans d'expérience en tant que médecin dans un service de pédiatrie

Generated at 2026-11-04 21:08:28 +0000

© 2026 MSF International